

Civils et militaires

dans la gestion des situations de post-conflit

Au cours de la dernière décennie, dans les Balkans notamment, mais aussi en Afrique, en Asie (Timor, Afghanistan), et désormais en Irak selon les modalités spécifiques que l'on connaît, la communauté internationale s'est engagée dans des processus de stabilisation et de reconstruction au décours d'un conflit ; sans qu'il soit d'ailleurs toujours très aisé de savoir à quel temps précis du continuum de ces crises on se trouve.

Sur ces théâtres, civils et militaires travaillent selon des schémas de relation entre eux très différents. Dans certains cas, comme à Timor, la présence civile internationale a été investie d'une autorité directe sur le déploiement militaire. Dans les Balkans, Bosnie-Herzégovine ou Kosovo, les relations entre les forces de l'OTAN et les représentants civils ne sont régies par aucun lien hiérarchique institutionnalisé. Quant à l'Irak, le schéma retenu par la coalition a été celui d'une structure civile subordonnée à une chaîne de commandement relevant du Pentagone.

**PAR MONSIEUR BERNARD KOUCHNER, ANCIEN REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES AU KOSOVO
ET MONSIEUR ERIC CHEVALLIER, ANCIEN CONSEILLER SPÉCIAL DU RSSG AU KOSOVO,
SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DES CRISES INTERNATIONALES AU SGDN**

QUELLE LEÇON PEUT-ON TIRER DE CES DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES ?

La première, logique, s'inspire des fondements démocratiques qui prévalent dans nos pays et dont nous espérons que les zones traumatisées dans lesquelles nous intervenons finiront un jour par se doter. Donnons alors l'exemple : dans une véritable démocratie, le pouvoir militaire est sous l'autorité du pouvoir civil, et pas le contraire ! Au-delà même des principes, l'efficacité plaide également dans ce sens : c'est la conclusion qui semble désormais régner dans les couloirs du Pentagone que l'ex-

périence irakienne semble avoir vacciné contre une responsabilité directe sur les composantes civiles des processus de post-conflit.

La seconde, en miroir, tend à plaider pour l'exemple de Timor qui a pour lui l'avantage d'une double cohérence : dans la prise de décision et son exécution d'une part, dans le message qui est ainsi envoyé aux acteurs locaux d'autre part.

Nous avons vécu 18 mois au Kosovo sous un modèle intermédiaire, qui continue à prévaloir : d'un côté, un Représentant Spécial du Secrétaire Général de Nations Unies, tirant sa légitimité de la

résolution 1244 du Conseil de Sécurité, et détenteur de ce fait de l'autorité civile. De l'autre, un COMKFOR, chef de la force internationale, responsable seulement devant les structures de l'OTAN. Sur le papier, un schéma parfait pour aller à l'échec ; les uns reportant à New York, les autres à Bruxelles ; et ce d'autant plus que la composante civile s'appuyait sur quatre piliers dont chacun avait ses propres chaînes de décision, aboutissant à Genève, Bruxelles (mais pas le même Bruxelles que les militaires !) Vienne ou New York.

Nous avons su nous préserver, et surtout préserver la population

locale, des conséquences délétères d'une telle organisation, parce qu'ensemble, civils et militaires, nous l'avons voulue. C'est la volonté des hommes, déterminante plus encore dans ces situations instables que partout ailleurs, qui a abouti à une collaboration que l'on peut sans rougir qualifier d'exemplaire. Elle reposait sur trois éléments :

- La concertation : Chaque jour pendant plus d'une heure, nous nous retrouvions entre responsables de la MINUK et de la KFOR, pour un tour d'horizon dans tabou de tous les sujets, qu'il s'agisse d'enjeux politiques ou de questions

liées à la sécurité, les uns et les autres étant évidemment étroitement intriqués. Pas de confusion des rôles dans ces échanges mais une détermination dans faille pour que les conséquences d'une décision des uns sur les responsabilités des autres soient pesées et anticipées ; parfois même des projets étaient profondément modifiés après avoir conjointement mesuré les implications éventuelles. A ceux qui s'en inquièteraient, il faut souligner que cette concertation ne nous a jamais empêché d'exercer nos responsabilités et de faire les choix qui nous paraissaient néces-



même que l'objectif principal doit être de gagner la confiance des populations locales par l'affirmation de notre unité. C'est la raison pour laquelle de très nombreuses conférences de presse étaient tenues conjointement, notamment lorsque des événements graves dans la province pouvaient menacer sérieusement sa stabilité. La symbolique de la présence côte à côte du chef de la MINUK et de celui de la KFOR constituait sans aucun doute un outil très puissant ; l'effet en étant décuplé, bien sûr, lorsque y étaient associés les responsables locaux.

saïres. Le primat des civils sur les décisions de nature politique n'en a jamais souffert, au contraire il s'en enrichit et affermit.

- L'association des militaires, en tant qu'observateurs actifs, au processus politique. Au-delà de la concertation, le parti pris que nous avons choisi était d'associer le COMKFOR ou l'un de

ses adjoints, aux différentes instances de l'administration conjointe que nous avons établies avec les responsables locaux, qu'il s'agisse du Conseil Transitoire du Kosovo, essentiellement consultatif, ou du Conseil Administratif Transitoire Conjoint, de nature plus exécutive. Cette présence permettait aux décideurs militaires de suivre en temps réel

les évolutions de la dynamique politique, et du positionnement de ces principaux acteurs ; de connaître sans délais les décisions prises au niveau politique ; d'être en mesure d'en débattre ; et enfin, en retour, d'informer les responsables politiques ou de la société civile de la situation sécuritaire, et des mesures prises dans ce domaine crucial.

- La communication coordonnée et, le plus souvent possible, conjointe : la cohérence des discours tenus par la communauté internationale est un facteur absolument majeur de sa crédibilité, et de ce fait une condition essentielle de l'efficacité de son action. Toute dissonance importante est au mieux incomprise, au pire instrumentalisée, alors

Cette approche ne saurait évidemment constituer ni une recette magique, ni un modèle. Mais dans les contextes où les relations institutionnelles entre civils et militaires ne sont pas précisément établies, il est possible d'en tirer certains enseignements. D'autant qu'à contrario, d'autres attitudes du Kosovo, à d'autres moments du post-conflit, ou sur d'autres terrains des Balkans à certaines époques, ont montré clairement leurs limites.

Sur les théâtres de crise, il n'y a pas d'option alternative à une collaboration étroite, y compris dans le domaine opérationnel et à chaque niveau de la hiérarchie, entre acteurs civils et militaires dans le respect des rôles et de mandats de chacun. Et quand bien même nous ne le souhaiterions pas, ce qui serait une faute, l'efficacité et la qualité des actions que nous menons au profit des populations, et plus largement de la paix, nous l'imposent.